



# Communiqué de presse

Mende, le 18 juin 2014

## Sécheresse : il devient nécessaire de limiter certains usages.

Malgré les précipitations supérieures à la normale de cet hiver, la situation au printemps 2014 montre un très large déficit pluviométrique d'environ 50 à 60 % par rapport à une année moyenne sur l'ensemble du département. La Lozère entre dans une période de sécheresse.

Ce déficit de pluviométrie s'accompagne en certains endroits du département par une sécheresse des sols très marquée. Les sols du secteur nord-est du département sont aujourd'hui extrêmement secs. Sur le reste de la Lozère, les sols sont de modérément secs pour la partie du sud à très sec sur la frange Aubrac/sud Margeride.

Pour les cours d'eau, les débits observés sont encore au-dessus du seuil de vigilance mais avec tendance certaine à la baisse.

Les prévisions météorologiques montrent que le temps orageux de ces derniers jours va progressivement laisser place à un régime ensoleillé et chaud.

Les quelques précipitations orageuses devraient être sans effet durable sur les niveaux d'eau.

De même, le niveau des nappes d'eaux souterraines est en dessous des moyennes inter-annuelles.

Pour ces raisons, il est **important que chacun adopte une utilisation économe de l'usage de l'eau sur tout le département**. Les maires des communes qui gèrent la distribution d'eau potable en régie ainsi que les compagnies fermières sont invités à suivre au plus près leur ressource et à veiller au bon fonctionnement des réseaux.

La situation sera suivie avec beaucoup d'attention dans les prochains jours afin de prendre, très probablement, un arrêté préfectoral de vigilance, voire de restrictions des usages de l'eau.

Pour toute question sur les mesures de restrictions:

Site internet des services de l'Etat : <http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse2>

*Direction Départementale des Territoires/Service Biodiversité Eau et Forêt:04 66 49 45 39*